

André Girard (1860-1942), *Dictionnaire de l'anarchie*, réuni et présenté par François Gaudin et Françoise Guerard, coll. « Dictionnaires et références », Honoré Champion, Paris, 2021, 384 p.

Les ouvrages relevant de l'histoire de la lexicographie française renvoient toujours à des dictionnaires et/ou à des encyclopédies, dont ils offrent aux lecteurs une présentation plus ou moins détaillée, qu'ils classifient d'ordinaire en invoquant des critères considérés comme objectifs, et qu'ils recommandent, en général, au public pour des raisons diverses, avant tout, pour la richesse et la qualité des informations contenues. Les auteurs de pareils ouvrages regardent donc à la loupe des objets culturels qui existent, que l'on sait où trouver s'il en est besoin, et que la plupart des gens prennent presque toujours comme référence dans les activités impliquant d'une manière ou d'une autre leur relation à la langue. Le livre que François Gaudin et Françoise Guerard mettent à notre disposition ne respecte pas la tradition : le texte qu'ils nous proposent sous le titre de *Dictionnaire de l'anarchie* n'existe pas en tant que tel ; le nom même d'André Girard ne figure pas sur la liste des lexicographes français, car la personne ainsi nommée n'a jamais écrit un tel dictionnaire. Très probablement, aux yeux de certains, la transformation d'un groupe de textes épars en une sorte de glossaire destiné à expliquer les particularités d'un domaine spécialisé n'est qu'un artifice, ingénieux, sans doute, mais quand même un simple artifice. Pourtant l'idée n'est pas banale et le pari de la métamorphose vaut la peine qu'on l'engage.

Le noyau central du livre est représenté par les trente-neuf prétendus articles du dictionnaire qu'inventent les deux éditeurs. Les 342 pages dudit *Dictionnaire* sont précédées d'une partie introductive intitulée « Présentation » – qui compte une vingtaine de pages réparties en trois volets, auxquels s'ajoutent quatre reproductions : celle d'un portrait d'André Girard datant de 1941, celle d'une carte d'identité du même, délivrée le 24 juin 1941, celle d'un portrait de famille des Girard et celle d'un tableau de groupe réunissant les membres de l'équipe du journal *Le Populaire* –, et suivies d'un utile « Répertoire et index des personnages » (p. 365-376) mentionnés dans un certain nombre d'articles, en général des révolutionnaires français ou étrangers impliqués de près ou de loin dans le mouvement anarchiste de la seconde moitié du XIX^e siècle. Grâce à sa structure à trois volets, la « Présentation », signée par François Gaudin, répond à des objectifs divers. Ainsi, elle fournit aux lecteurs des renseignements sur les milieux anarchistes, surtout sur la presse anarchiste, qui résiste aux persécutions auxquelles elle est en butte, grâce aux efforts de toutes

sortes, y compris financiers, de nombre de journalistes, écrivains, philosophes, sociologues, imprimeurs, ouvriers français et étrangers – pour la plupart, des militants connus à l'époque. Cette même partie introductive décrit les circonstances dans lesquelles paraissent les textes originaux, repris et réunis aujourd'hui dans le *Dictionnaire de l'anarchie* par les soins de François Gaudin et de Françoise Guerard, faisant la lumière sur la collaboration d'André Girard avec le libraire-éditeur Maurice Lachâtre, en même temps que sur les rapports entre le *Dictionnaire universel* – connu, dans sa troisième et dernière version, sous le nom de *Dictionnaire La Châtre* – et le *Dictionnaire-journal* – « complément » du premier, destiné à assurer l'actualisation régulière de la matière lexicale déjà portée à la connaissance du public –, où paraissent, au fil des nombreuses livraisons publiées, les textes originaux évoqués. Enfin, la « Présentation » apporte des éclaircissements sur la vie familiale d'André Girard, sur ses options idéologiques, sur les activités bien diverses qu'il déploya au cours d'une vie de quatre-vingt-deux ans.

Présentes dans les deuxième et troisième tomes du *Dictionnaire-journal* (publié dans son ensemble, par livraisons, entre 1894 et 1899), les notices développées que François Gaudin et Françoise Guerard rassemblent dans le *Dictionnaire de l'anarchie* furent rédigées par André Girard, compositeur de musique de profession, bras droit du libraire-éditeur Maurice Lachâtre – chez lequel il travailla d'abord comme rédacteur et correcteur, à la Librairie du progrès, puis comme secrétaire de rédaction, chargé de surveiller la refonte du *Dictionnaire universel*, dont la dernière version fut publiée entre 1898 et 1907 –, collaborateur de Jean Grave – surnommé le « pape de l'anarchie » (p. 369) – et de plusieurs autres anarchistes, dans les revues desquels il fit paraître de nombreux articles, participant ferme dans ses prises de position idéologiques aux diverses activités organisées par les représentants les plus connus du mouvement anarchiste, mais qu'une certaine discrétion accompagna jusque dans sa postérité. De dimensions variées, ces textes prennent parfois l'aspect d'« articles-fleuves, en forme de feuillets » (p. 9), mais Girard, qui ne semble pas apprécier ce format outre mesure, y a recours surtout lorsque ses articles ont un contenu « plus politique » (p. 10) (voir « Anarchie », p. 23-54, mais aussi « Enseignement », p. 109-126).

Présentés par ordre alphabétique – un ordre difficile à respecter dans le contenu des 123 livraisons, ou plus, qui constituent la matière des trois volumes du *Dictionnaire-journal* de Maurice Lachâtre –, les trente-neuf articles du *Dictionnaire de l'anarchie* gardent, de par la volonté des deux éditeurs du livre, l'orthographe et la ponctuation du texte original. (Toutefois, si l'orthographe du nom de Lachâtre varie, c'est parce que le libraire-éditeur lui-même choisit de la faire varier.) Le corps des notices, qui n'a pas la concision des articles lexicographiques

figurant dans les dictionnaires explicatifs que l'humanité connaît depuis des siècles, abondent en informations ayant trait plutôt aux réalités de la société française des dernières décennies du XIX^e siècle ainsi qu'aux théories scientifiques et idéologiques qui avaient cours à l'époque. Les articles s'étendent sur un nombre de pages variant de deux ou trois à plus de dix ou douze. Les détails d'ordre encyclopédique exposés dans chaque article sont de loin plus importants que les indications de nature linguistique. Pourtant ces dernières ne sont pas complètement absentes. Le mot *anarchie*, par exemple, est analysé dans sa structure formelle, ce qui permet ensuite à André Girard de rendre compte du sens étymologique de ce nom : « Le mot anarchie signifie proprement : absence de commandement » (p. 23). Mais quand on travaille sur le vocabulaire d'une langue, on constate bien vite que l'histoire des unités lexicales ne peut être séparée de l'histoire sociale et politique de la communauté qui parle cette langue, de l'histoire des idées de divers ordres qui animent ou agitent les individus en question. L'explication relative au nom *anarchie* ne saurait être exclusivement linguistique ; d'autres informations provenant de sources distinctes, qui nous montrent dans quelle mesure Girard est au courant des théories scientifiques du temps, et quelles sont les positions idéologiques sur lesquelles il se situe, viennent nourrir son exposé :

Longtemps ce mot est demeuré synonyme de désordre, de confusion, de chaos. Cette acception dérivée provient de ce que, de tout temps, l'on a cru à la nécessité d'un commandement, d'un gouvernement pour empêcher l'humanité de se ruer dans le désordre, dans la confusion. [...] on a, par une intervention des relations de cause à effet et par une altération du vrai sens étymologique du mot désignant cette prétendue cause, confondu dans une même appellation ces deux idées cependant fort différentes : désordre et absence de gouvernement. [...] Il appartient à Proudhon [...] d'avoir rendu à ce mot sa véritable acception. Toutefois, dans le langage courant, le mot anarchie est encore pris dans le sens de désordre. Pis encore, même. En raison de certains actes violents, commis par des anarchistes, actes qui, considérés en soi, n'ont aucun rapport avec l'idée anarchiste [...], une autre acception encore plus défavorable a été donnée à ce mot. Pour bon nombre de gens, l'anarchie consiste à tout mettre à feu et à sang [...] Tous ces actes peuvent avoir été commis, ou pourront l'être encore, au nom de l'anarchie. Mais ils ne sont autre chose que des actes violents [...]. La conception anarchiste, c'est-à-dire la conception d'un état social où tout s'organise sans l'intervention d'une autorité, par le moyen de la libre entente entre les membres de la société, n'a rien de commun avec des manifestations de révolte contre l'état social présent. (*ibid.*)

Des informations au fil desquelles la dimension linguistique et la dimension encyclopédique se partagent la suprématie apparaissent

également au début de la notice consacrée au mot *individualisme* (p. 153-158) :

Comme bon nombre d'autres vocables de notre langue, le mot « individualisme » a été fréquemment détourné de son sens véritable et, dans le langage courant, il est communément devenu synonyme d'égoïsme. Cependant, si l'on s'en tient à l'étymologie elle-même du terme, individualisme signifie, à proprement parler : système philosophique, politique ou social, qui pose comme principal objectif l'individu. L'individualisme n'a donc rien à voir avec l'égoïsme, puisque la conception philosophique, politique ou sociale qu'il résume envisage l'individu pris en soi et que les avantages qu'elle peut revendiquer pour lui [...] s'appliquent à tous en général, contrairement aux systèmes égoïstes tendant à favoriser tel ou tel au détriment d'autrui. (p. 153)

Par ailleurs, nous ferons remarquer que, dans le corps de la même notice, une erreur figurant dans le texte original est signalée comme il se doit, par un procédé bien connu :

Cette notion d'individualité, ayant pour conséquence politique la liberté de l'individu, se trouvait n'être consciente que chez une minorité. Or, celle-ci appréciant tous les agréments que leur [**sic**] procurait la conséquence politique de cette notion, était incapable, en raison de son insuffisant degré d'évolution intellectuelle, d'en désirer la généralisation pour le bien de l'humanité entière. (p. 155)

Les lecteurs du *Dictionnaire de l'anarchie* devraient-ils donc penser qu'ils se trouvent dans des situations similaires, mais qui ne seraient pas signalées, en tombant sur des tours comme les suivants : « [...] il prouve son **attachement son patron** [...] » (p. 206), « [...] tous les gouvernements se sont **ligues** pour écraser ce petit peuple [...] » (p.209), « [...] les causes diverses qui amenèrent cette inégalité **durs** la condition sociale de quelques-uns » (p. 246), « [...] la révolution de **1759** n'apporta aucune amélioration sensible » (p.248), « Tout au plus ses **dépensés** sont-elles accrues par [...] » (p. 288), « Il **s'adresse des collaborateurs** qui l'aideront à exécuter [...] » (p. 313) ?

Rédigeant les textes qui devaient paraître, au fil des livraisons dont le libraire-éditeur Maurice Lachâtre avait eu, le premier, l'idée (voir Maurice Lachâtre, *Cinq centimes par jour. Méthodes commerciales d'un éditeur engagé*, François Gaudin et Jean-Yves Mollier (éds), Mont-Saint-Aignan, PURH, 2008), dans le *Dictionnaire-journal* – ensemble de textes conçus pour contribuer à enrichir les connaissances des démunis représentant le petit peuple de France, et assurer la vente de l'ouvrage à une échelle plus large –, André Girard évoque une multitude de noms de savants, comme Laplace, ou de personnalités connues de l'histoire du pays, ainsi que d'écrivains, de philosophes, de journalistes, de figures importantes du mouvement anarchiste

de la seconde moitié du XIX^e siècle ; des événements inscrits dans la contemporanéité d'André Girard, comme la grève qui éclata, en août 1895, parmi les verriers de l'usine Sainte-Clotilde, à Carmaux, et qui fut à l'origine d'une décision historique des ouvriers verriers : l'édification de la Verrerie ouvrière d'Albi (1896) – véritable « leçon de dignité », affirme Girard, que ces ouvriers surent « donner à leurs maîtres politiques » (p. 355) –, sont mentionnés, parfois décrits de façon détaillée, comme c'est le cas ici, dans une notice qui leur est entièrement dédiée.

Les notices ont presque toujours le caractère de discussions théoriques portant sur des thèmes « chers à l'anarchisme émancipateur et éducationnel » (p. 10) qu'avait embrassé André Girard (voir les articles « Anarchie », « Assistance », p. 61-66, « Autorité », p. 61-67, « Communisme », p. 77-83, « Coopération », p. 85-89, « Enseignement », « Évolution », p. 127-137, et « Évolution sociale », p. 139-146, « Grève générale », p. 147-152, « Individualisme », « Morale », p. 211-214, « Propriété », p. 259-263, « Religion », p. 299-311, « Servitude », p. 317-320, « Valeur (La) », p. 337-347). Fidèle aux principes de cette doctrine, l'auteur du « bréviaire libertaire » (p. 11) qu'on peut parcourir aujourd'hui sous le titre de *Dictionnaire de l'anarchie* exprime, sur un ton ferme, « d'un grand didactisme » (p. 12), sa conviction que la société de l'avenir – d'où la propriété, aussi bien individuelle que collective, aura disparu, où l'état n'écrasera plus l'individu par son autorité abusive, où l'argent, à la fois sève nourricière et fruit du commerce, ne sera plus le dieu tout-puissant qui dispose en maître absolu de la vie des gens sans ressources, ni le travail n'épuisera plus l'énergie des esclaves engagés dans l'activité de production –, ce nouveau type de société où, grâce à la saine éducation que tout le monde recevra, dans l'esprit d'une parfaite égalité, grâce encore au développement des sciences et à la généralisation d'un enseignement de qualité, enfin grâce à une nouvelle hiérarchie des valeurs, tout être humain, libre des honteuses et odieuses servitudes d'autrefois, pourra vivre une vie digne, cette nouvelle société jamais encore mise à l'épreuve s'avérera être la société du bonheur pour chacun. Le discours d'André Girard n'est sans doute pas le discours neutre et objectif des dictionnaires que nous connaissons, mais il est clair et surtout cohérent, et répond dans une large mesure aux buts pédagogiques de cette catégorie d'ouvrages.

Dans une phrase qu'il place à la fin du premier paragraphe de la partie introductive du livre, intitulée « Présentation », François Gaudin se demande : « Pourquoi rassembler ces textes et les mettre à disposition du public plus d'un siècle plus tard ? » (p. 7). Quatre pages plus loin, il offre une demi-réponse à sa question : « Éparpillé sous de nombreuses entrées, l'ensemble de ces contributions forme un tout cohérent dont nous avons pensé qu'il méritait une publication

autonome » (p. 11). La réponse complète – et absolument normale, surtout pour ceux qui fréquentent l'histoire des idéologies plus ou moins largement diffusées en Europe au cours des deux derniers siècles et demi – se trouve dans la brève description du livre et de son auteur, texte publié en quatrième de couverture : « Ces textes nous permettent de partager les idées émancipatrices de cette fin de XIX^e siècle, lesquelles trouvent un écho étonnant dans les réflexions post-capitalistes de notre début de XXI^e siècle ».

Le pari du passage sans accroc d'une masse hétérogène de textes épars à un volume homogène du genre des ouvrages lexicographiques qu'ont engagé, à un moment donné, François Gaudin et Françoise Guerard, les deux éditeurs du *Dictionnaire de l'anarchie*, est incontestablement gagné.

Alexandra Cuniță
Universitatea din București
sanda.cunita@gmail.com